

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

swissuniversities

**Négociations pour des accords
Read&Publish**

FAQ - Frequently Asked Questions

Les réponses sur la stratégie de négociation sont également disponibles dans le [Factsheet sur la stratégie de négociation](#).

- **Qu'est-ce qu'un contrat Read&Publish?**

Réponse: Une approche Read&Publish revient à inclure dans le prix de l'abonnement non seulement la possibilité de lire des articles mais aussi d'en publier en Open Access sans frais supplémentaires pour les institutions participantes. L'idée de base de ces nouvelles formes de contrats est la transformation du domaine des publications vers l'Open Access ainsi qu'un modèle d'affaires et de prix orienté sur le volume des publications.

- **Qu'est-ce qu'un contrat Read&Publish apporte aux chercheurs?**

Réponse: Un contrat Read&Publish permet d'une part un accès aux articles payants, et d'autre part, la publication d'articles en Open Access. A moyen terme, toutes les revues d'une maison d'édition ayant conclu un tel contrat devraient paraître en Open Access. Ceci implique des directives de publication de la part des différentes institutions d'encouragement comme le Fonds national suisse de la recherche. Les articles Open Access sont librement accessibles et augmentent la visibilité de la recherche financée par des fonds publics.

- **Avec un accord Read&Publish, les chercheurs peuvent-ils publier dans « Nature » en Open Access?**

Réponse: Springer Nature n'est actuellement pas disposé à inclure Nature Branded Journals incl. Nature et Scientific American dans un contrat Read&Publish. Springer Nature n'offre pas cette possibilité dans les autres pays non plus.

- **Que signifie une situation d'absence de contrat pour les lectrices et lecteurs?**

Réponse: Pour les revues payantes, l'accès aux articles peut être supprimé par la maison d'édition à partir du moment où débute la situation d'absence de contrat. Plusieurs bibliothèques disposent de conditions appelées Post Cancellation Access pour les archives, ceci afin que les articles parus précédemment restent accessibles. Informez-vous sur les voies alternatives permettant de disposer de l'article souhaité et demandez conseil à votre bibliothèque ([voir Factsheet "How to get the article?"](#)).

Il est cependant possible que l'accès soit maintenu ouvert par la maison d'édition pour une période indéterminée (grace period).

- **Qu'en est-il de SciHub?**

Réponse: L'utilisation de la bibliothèque clandestine illégale [Sci-Hub](#) est légale en Suisse pour un usage personnel et privé.

- **Que signifie une situation d'absence de contrat pour les auteures et auteurs?**

Réponse: Les chercheurs continuent de payer des Article Processing Charges (APC), dans la mesure où aucun fond de publication ou autre instrument d'encouragement ne les prend en charge.

- **Quelles revues de Springer Nature sont concernées par une situation d'absence de contrat?**

Réponse: Sont concernés, et en référence au [site internet du Consortium](#), tous les contenus de Springer Journals, Nature Journals et Palgrave Journals. Egalement concerné est Adis Journals, même s'il ne s'agissait jusqu'à présent pas d'une licence consortiale officielle.

(En date du 19 décembre, Springer Nature nous a informés que, sauf avis contraire, l'accès restera ouvert dès janvier 2020).

- **Lors d'une situation d'absence de contrat, n'est-il plus possible de publier auprès de cette maison d'édition?**

Réponse: Si. La stratégie de négociation actuelle ne prévoit pas d'interrompre les relations d'affaires.

- **Une situation d'absence de contrat est-elle un danger pour la recherche?**

Réponse: Les expériences avec Elsevier (par ex. en Allemagne, Suède ou à la University of California) montrent qu'une situation d'absence de contrat limite certes l'accès à la littérature mais n'entrave pas la recherche et l'enseignement de manière fondamentale. Les articles de recherche peuvent être obtenus à travers des voies alternatives légales ([voir Factsheet "How to get the article?"](#)).

- **Qui paie ces contrats Read&Publish?**

Réponse: Chaque institution participant au contrat négocié paie sa part. La souveraineté budgétaire dépend de chacune des hautes écoles. La participation au contrat est libre pour chaque haute école. Cela est déjà réglé de cette manière aujourd'hui pour les licences consortiales.

- **Au final, cela revient-il plus cher ou moins cher, quand il n'y a pas de contrat global et que chaque publication doit être payée individuellement?**

Réponse: C'est une question intéressante pour ce qui est des licences consortiales, à laquelle une période d'absence de contrat pourrait donner des éléments de réponse. Avec les contrats Read&Publish, les premières expériences à l'international sont rassemblées. Ces accords ont un caractère transformateur. Ils permettent de modifier les paquets entiers des maisons d'édition en Open Access. Du point de vue des hautes écoles, cela représente une plus-value évidente.

- **Tout ne revient-il pas de toute façon plus cher?**

Réponse: Le but commun des hautes écoles est d'obtenir des contrats Read&Publish avec une neutralité des coûts. Dans la phase de transition, des coûts supplémentaires peuvent être engagés. A long terme, les coûts devraient baisser pour la Suisse en comparaison internationale. La Suisse paie à l'heure actuelle des prix relativement élevés.

- **Que signifie « neutralité des coûts » dans les négociations actuelles?**

Réponse: Le tarif de base pour un contrat avec neutralité des coûts est équivalent aux frais d'abonnement payés jusqu'à maintenant. Les hautes écoles suisses sont d'avis que les paiements effectués aujourd'hui en plus des contrats consortiaux pour la publication des articles (hybride Open Access) ne font pas partis de la masse négociée et qu'il s'agit de "Double Dipping". Les maisons d'édition qui considèrent ces paiements pour la Suisse comme partie intégrante de leurs revenus ont un autre point de vue. C'est sur ce point que porte la négociation.

- **Qu'est-ce que le "Double Dipping"?**

Réponse: Les licences et l'Open Access sont étroitement liés: aucune institution ne devrait payer de frais d'abonnement pour l'accès aux contenus, et en plus de cela payer des Article Processing Charges (APCs) supplémentaires („double-dipping“). Le paiement d'APCs devrait amener une réduction proportionnelle du coût des licences.

- **Les contrats Read&Publish n'encouragent-ils pas à nouveau les grandes maisons d'édition alors que des maisons d'édition innovantes ayant participé dès le début à la mise en place de l'Open Access sont laissées pour compte?**

Réponse: Oui, ce risque existe. C'est pourquoi un des buts centraux pour les hautes écoles dans les négociations est la neutralité des coûts ainsi qu'une baisse des coûts à moyen terme. Par ailleurs, le Consortium négocie des contrats Open Access avec d'autres maisons d'édition.

- **Avec quelles autres maisons d'édition le Consortium négocie-t-il des contrats Open Access?**

Réponse: En plus du mandat de swissuniversities pour Elsevier, Springer et Wiley, le Consortium mène des négociations de manière autonome. Pour 2020, des accords Open Access existent avec Annual Reviews, Karger, MDPI et le Royal Society of Chemistry.

- **Qu'est-ce qu'un Memorandum of Understanding?**

Réponse: Un MoU est une déclaration d'intention entre les partenaires de négociation.

- **Pour quelle raison le Memorandum of Understanding n'est pas rendu public?**

Réponse: Le MoU contient des informations sur les négociations en cours. Une fois le contrat Read&Publish conclu, l'organisation sera définitive et le contrat pourra être rendu public.

- **Pour quelle raison une entente a-t-elle été trouvée avec Elsevier alors que les autres pays et hautes écoles n'y parviennent pas?**

Réponse: Elsevier a accepté des demandes clés. Les deux parties sont convaincues que les négociations définitives du contrat seront menées à bien.

- **Pour quelle raison la licence consortiale avec Wiley est prolongée?**

Réponse: Les négociations avec Wiley se sont déroulées de manière très constructive. Les deux parties sont confiantes qu'un contrat Read&Publish pourra être négocié en 2021. Les partenaires consortiaux peuvent continuer à utiliser la licence avec Wiley aux mêmes conditions qu'en 2019 durant une année de prolongation.

- **Pourquoi la licence 2018 de Springer Nature n'a pas été résiliée?**

Réponse: Les deux parties de négociation étaient confiantes de réussir à conclure en 2019 un contrat Read&Publish correspondant aux buts fixés et valable à partir de 2020. C'est pourquoi la licence consortiale actuelle a été prolongée d'une année. Malgré des efforts communs de la part des deux partenaires, cela n'a pas pu être confirmé.